



PETITE-RIVIÈRE  
SAINT-FRANÇOIS

## AVIS PUBLIC

### Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage no 603

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors de la séance du conseil tenue le 10 OCTOBRE 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de Règlement no 724 modifiant le Règlement de zonage no 603.

Ce projet de règlement a pour objets :

- De modifier le chapitre 7 du règlement de zonage #603 dans le but d'ajouter les normes relatives au conteneur de transport intermodal;
- De modifier au chapitre 8, l'article 8.2 afin d'ajouter de nouvelles dispositions relatives conteneur de transport intermodal
- De modifier au chapitre 8 l'article 8.3 Matériaux de revêtements extérieurs autorisés afin d'ajouter de nouvelles dispositions relatives au conteneur de transport intermodal
- De modifier au chapitre 16, l'article 16.1 Terminologie afin d'y ajouter la définition conteneur de transport intermodal

Ce projet de règlement **concerne l'ensemble de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.**

Une assemblée publique de consultation aura lieu sur ce projet de règlement aux date, heure et endroit suivants :

<b>Date :</b>	<b>Mercredi le 1<sup>er</sup> novembre 2023</b>
<b>Endroit :</b>	<b>Hôtel de ville de Petite-Rivière-Saint-François (1067, rue Principale)</b>
<b>Heure :</b>	<b>18 h 30</b>

Au cours de cette assemblée, le maire (ou toute autre personne désignée par lui) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, et les personnes qui désireront s'exprimer à ce sujet seront entendues.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, de même qu'une copie du plan de zonage sur lequel apparaît notamment la zone concernée, est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture du bureau, soit au 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François. Le projet de règlement peut également être consulté via les réseaux sociaux et le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS, LE 18 OCTOBRE 2023

Stéphane Simard, CPA  
Directeur général et greffier-trésorier